

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Demande d'autorisation environnementale en vue d'exploiter un parc éolien dit « du Pied des Monts » regroupant sept aérogénérateurs et trois postes de livraison situé sur le territoire des communes de Givry, Vaux-Champagne et Sainte-Vaubourg présentée par la société Parc Eolien du Pied des Monts (groupe EDF power solutions) sise 43, boulevard des Bouvets CS 90310 à Nanterre (92741)

En application des dispositions du Code de l'environnement, et par arrêté préfectoral n°2026-297 du 24 avril 2026, une enquête publique est prescrite sur le projet susvisé, d'une durée de 32 jours, **du mardi 19 mai 2026 au vendredi 19 juin 2026** inclus. Ce parc éolien se compose de 7 aérogénérateurs et de 3 postes de livraison implantés sur le territoire des communes de Givry, Vaux-Champagne et Sainte-Vaubourg. La puissance totale maximale du parc sera de 42 MW pour une hauteur maximale des mâts de 105m et une hauteur sommitale maximale (pale à la verticale) de 180m.

Au terme de la procédure, le préfet des Ardennes est l'autorité compétente pour prendre la décision relative à cette demande. Celle-ci prend la forme d'un arrêté préfectoral d'autorisation assorti de prescriptions ou d'un refus d'autorisation.

M. Benoît WATIER, technicien agricole, a été désigné en qualité de commissaire-enquêteur, par décision du président tribunal administratif de Châlons-en-Champagne. En cas d'empêchement de M. Gilles GRULET, directeur général adjoint de services de collectivité territoriale retraité, désigné commissaire-enquêteur suppléant, le remplacera et exercera alors ses fonctions jusqu'au terme de la procédure.

Le siège de l'enquête est fixé à la mairie de Givry.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique, comprenant notamment un avis de la mission régionale d'autorité environnementale et une étude d'impact se rapportant à l'objet de l'enquête est consultable :

- sur support papier aux heures habituelles d'ouverture au public en mairie de Givry (lundi et vendredi de 13h00 à 17h30), Vaux-Champagne (mardi de 13h00 à 16h30) et Sainte-Vaubourg (vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00) sous réserves de modification à l'initiative de la commune et au cours des permanences du commissaire-enquêteur.

- sur le site internet des services de l'État <https://www.ardennes.gouv.fr> / onglet : Actions de l'Etat / rubrique : Environnement / article : Les enquêtes publiques / sous-article : Pour les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE),

- sur un poste informatique en mairie de Givry aux heures habituelles d'ouverture au public.

Le public pourra, jusqu'à la clôture de l'enquête (vendredi 19 juin à 17h00), formuler ses observations et propositions :

- sur le registre dématérialisé à l'adresse : <https://www.registre-dematerialise.fr/7308/>, et par courriel à l'adresse : enquete-publique-7308@registre-dematerialise.fr. Les observations et propositions du public transmises par voie électronique seront consultables sur le registre dématérialisé, à la même adresse.

- par courrier postal au commissaire enquêteur à l'adresse suivante : M. le commissaire-enquêteur Pied des Monts - mairie - 12 rue de la Libération - 08130 Givry. Les observations formulées par voie postale sont annexées au(x) registre(s) tenu(s) à disposition au siège de l'enquête.

- directement sur le registre d'enquête à feuillets non-mobiles, côté et paraphé par le commissaire enquêteur en mairie de Givry, Vaux-Champagne et Sainte-Vaubourg aux heures habituelles d'ouverture au public et au cours des permanences du commissaire-enquêteur, en :

mairie de Givry	mardi 19 mai de 9h00 à 12h00	vendredi 19 juin de 14h00 à 17h00
mairie de Vaux Champagne	samedi 23 mai de 9h00 à 12h00	mercredi 10 juin de 9h00 à 12h00
mairie de Sainte-Vaubourg	vendredi 29 mai de 14h00 à 17h00	

Le rapport final et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public dans la commune d'implantation, sur le site internet des services de l'État dans les Ardennes susmentionné, et à la Préfecture des Ardennes pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Des informations peuvent être demandées auprès de M. Dorian LOUAAS, personne responsable du projet à l'adresse suivante : Chez EDF power solutions France - 43 boulevards des Bouvets - CS 90310 - 92741 Nanterre ou par courriel à l'adresse : dorian.louaas@edf-re.fr ou à la Préfecture des Ardennes - direction de la coordination et de l'appui aux territoires - bureau des procédures environnementales - 1, place de la Préfecture - BP60002 - 08005 Charleville-Mézières.

Charleville-Mézières, le 24 avril 2026

le préfet
pour le préfet et par délégation,
le secrétaire général,

Joël DUBREUIL